



RELANCER L'ACCOMPAGNEMENT

Dans un contexte où le nombre de jeunes de 16 à 25 ans progresse et où le marché du travail reste incertain et tendu, l'accompagnement des jeunes, notamment les plus éloignés de l'emploi, reste un enjeu fort en région Pays de la Loire.

Les Missions Locales, acteur de l'accompagnement de ces jeunes, ont ainsi suivi plus de 49 000 jeunes en 2017.

Sur les quatre dernières années, ce chiffre ne cesse toutefois de baisser (-16,2 %) jusqu'à la diminution observée entre 2016 et 2017 de l'ordre de - 6 %. Sur quatre ans, ce sont plus de 9 300 jeunes de moins accompagnés et principalement de niveau infra V voire V. La baisse modérée et récente du chômage des jeunes, bien qu'elle puisse fournir un élément d'explication, ne répond pas à tous les questionnements liés à cette tendance qui semble s'inscrire dans la durée. S'interroger en parallèle sur la forte diminution des niveaux infra V et V ou encore le faible recours à la formation peut constituer une piste de relance.



1. PREAMBULE

Présent sur l'ensemble du territoire ligérien (20 structures), le réseau des Missions Locales exerce une mission de service public de proximité dont l'objectif principal est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. Ainsi, chaque année, en Pays de la Loire, plus de 49 000 jeunes (dont 49 % d'un niveau strictement inférieur à V) sont accompagnés par les plus de 300 conseillers Missions Locales des Pays de la Loire.

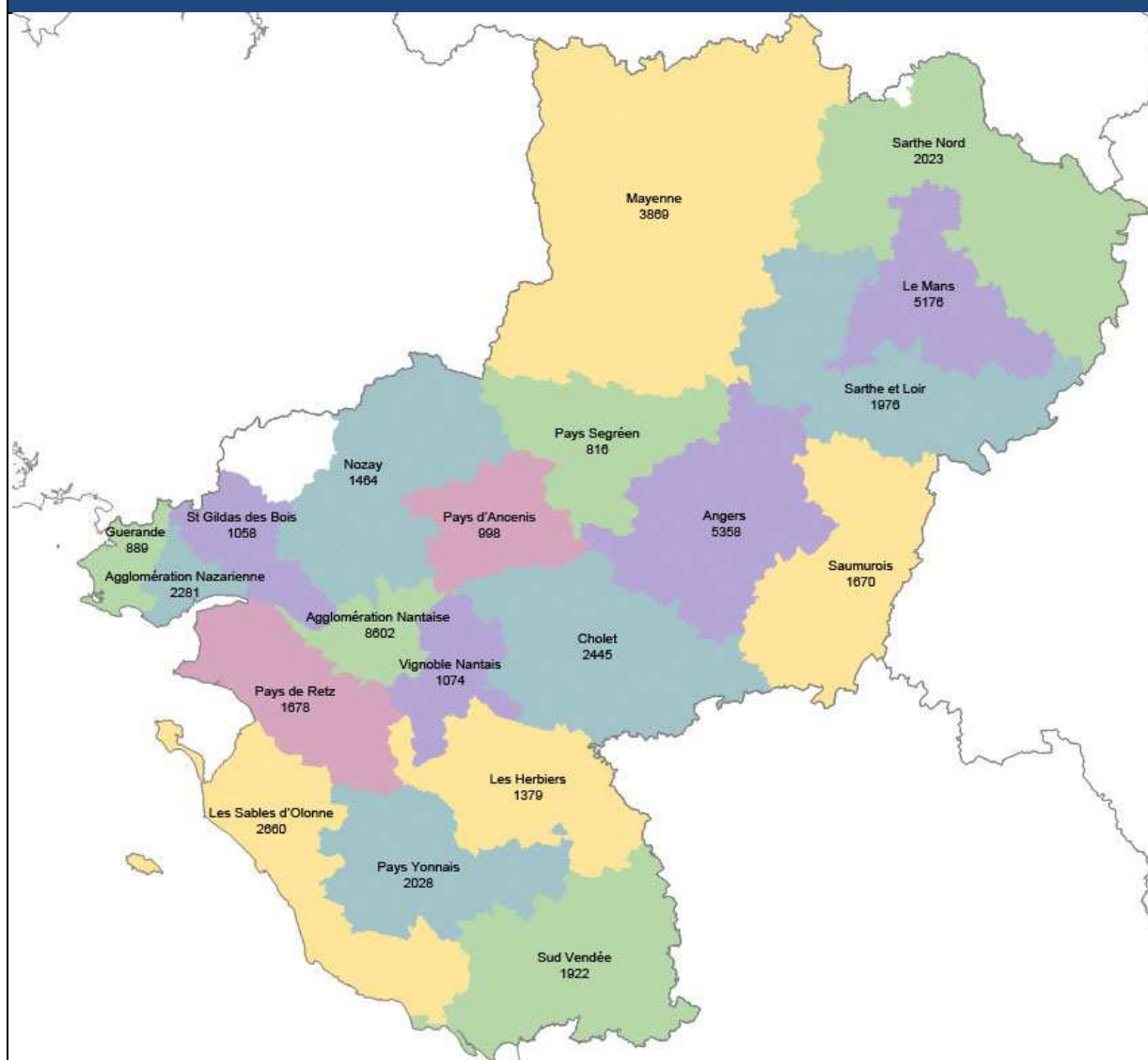
Les Missions Locales s'appuient sur des financements qui se répartissent entre l'État, les communes et établissements publics de coopération intercommunale, la Région, les Départements, le Fonds social européen, Pôle Emploi et d'autres organismes publics et privés. Les Missions locales font partie du service public de l'emploi et entretiennent des relations privilégiées avec Pôle emploi dans le cadre d'un partenariat renforcé.

Depuis près de 35 années, ces structures interviennent dans l'accompagnement des jeunes pour favoriser leur insertion et leur autonomie, en agissant sur plusieurs leviers : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.

Pour mener à bien cette mission, elles mettent en œuvre, via un accueil de proximité privilégiant les entretiens entre les conseillers et les jeunes accompagnés, les moyens suivants :

- Définition du projet professionnel, accès à une formation professionnelle, recherche d'emploi et intégration dans l'entreprise,
- Information sur la santé et accès aux soins, recherche d'un hébergement et accès à un logement autonome,
- Accès aux droits, participation citoyenne, accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

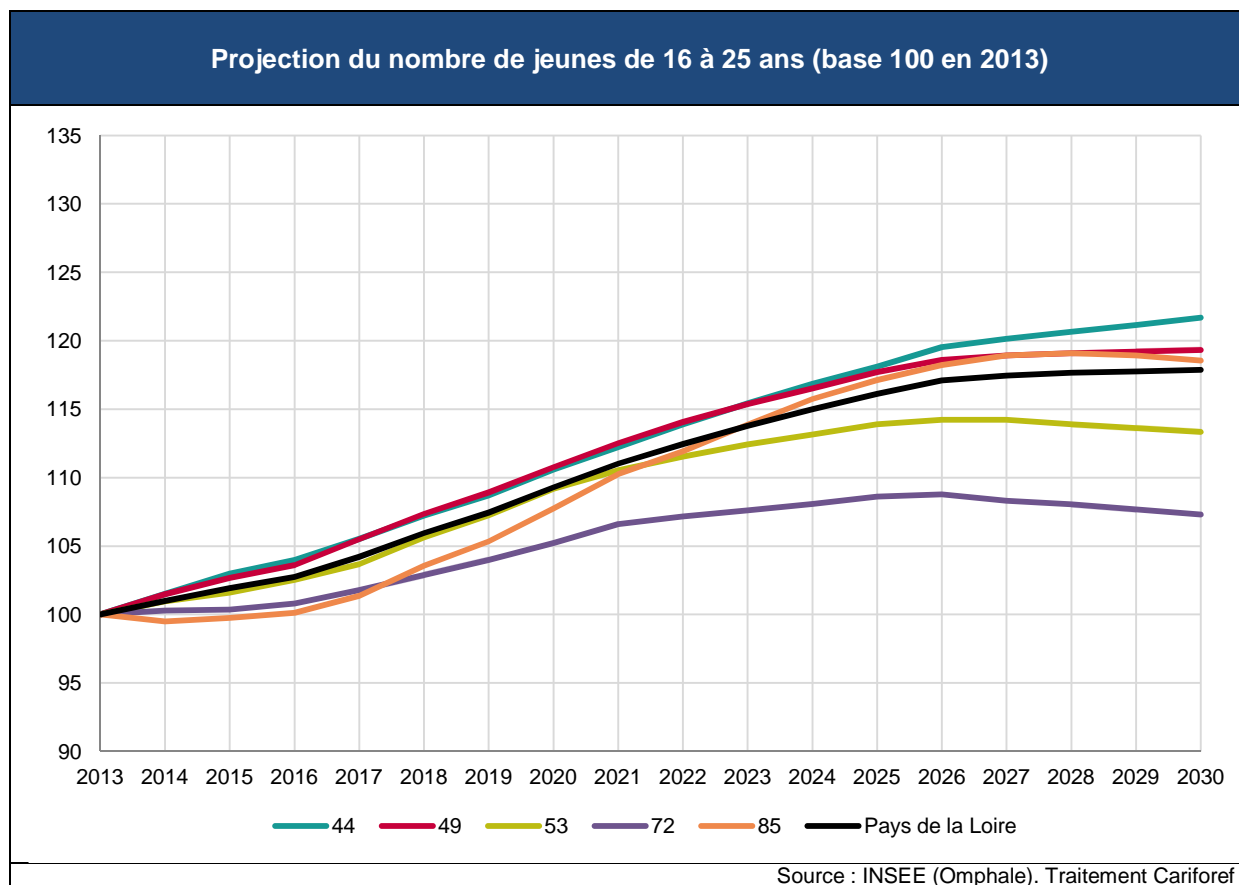
Nombre de jeunes accompagnés par Mission Locale des Pays de la Loire en 2017



Source : I-Milo

2. CONTEXTE REGIONAL ET TERRITORIAL

2.1 + 75 000 JEUNES DE 16 A 25 ANS A L'HORIZON 2030



A partir des années 2000, les naissances sont reparties à la hausse d'où, selon les projections de l'Insee, un afflux de jeunes important, renforcé notamment par l'attractivité de la région, en lien avec la métropole nantaise et l'effet littoral. Avec 100 000 nouveaux jeunes « projetés »¹, elle pourrait être la deuxième région la plus dynamique pour la croissance de sa jeunesse.

Bien qu'entre 2011 et 2014, le nombre de jeunes de 16 à 25 ans en Pays de la Loire n'a que très peu augmenté, une hausse plus soutenue a débuté depuis avec un effet d'accélération dès 2016-2017 et ce jusque probablement 2026. Cette progression touche l'ensemble des territoires de la région, et plus fortement pour les départements de Loire Atlantique, du Maine et Loire et de Vendée que pour la Sarthe et la Mayenne.

Pour la population des jeunes de 16 à 25 ans ne possédant aucun diplôme, la tendance semble être orientée à la baisse (- 5,4 %) même s'ils s'avèrent encore trop nombreux (133 151 en 2013). Reste à savoir si cette baisse va se poursuivre. Au regard de la progression « annoncée » de la population des 16 à 25 ans (+ 50 000 jeunes entre 2013 et 2022 et plus 75 000 jeunes entre 2013 et 2030), on peut en effet émettre l'hypothèse toutes choses égales par ailleurs d'une hausse du nombre de jeunes sans diplômes de l'ordre de 18% d'ici 2030.

¹ Si la région Pays de la Loire maintient ses nombreuses naissances et sa capacité à intégrer et retenir ses jeunes. La jeunesse étant la population la plus mobile, la baisse, le maintien ou le renforcement de l'attractivité relative de la région pour la jeunesse pourraient impacter les migrations et faire varier l'accroissement des jeunes de + 50 000 à + 130 000 à l'horizon 2040.

Si cette hypothèse se vérifiait, cela nécessiterait des besoins d'accompagnement renforcés et adaptés. Selon l'enquête du Cereq² menée en 2016 auprès de la génération 2013, l'accès à l'emploi est légèrement plus favorable, y compris pour les jeunes dont le niveau de formation est faible (près de la moitié des jeunes actifs). Cependant les écarts entre niveau de diplôme, encore importants, ne se résorbent pas, et on note pour les plus faibles niveaux une dégradation bien que légère des conditions d'emploi en lien avec la baisse observée du nombre d'emploi à durée indéterminée.

2.2 TENDANCE A LA BAISSSE DU NOMBRE DE JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI EN PAYS DE LA LOIRE

Entre 2016 et 2017, en Pays de la Loire, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM³) de catégorie A⁴ pour la tranche d'âge 16-25 ans diminue de 4,3%, passant de 32 289 à 30 904 jeunes. En se concentrant sur les demandeurs n'ayant aucun diplôme, la tendance est identique avec une baisse un peu plus forte (- 6,6 %).

Au niveau départemental, la diminution est plus marquée en Mayenne (- 11,9%) et dans le Maine et Loire (- 11,2 %), Elle est plus proche de la moyenne régionale en Vendée (- 4,9 %), Loire-Atlantique (- 4,9 %) et Sarthe (- 3,3%).

Au sein des départements, les situations peuvent encore varier avec une forte diminution sur le territoire de la Mission Locale d'Ancenis (-10,1%), du Pays Yonnais (- 8,7%), de Cholet (- 8.8%), du Pays de Retz (- 7,8%), et de l'agglomération Nazairienne (- 7%).

On constate en revanche une stagnation ou une augmentation pour les Missions Locales du territoire d'Angers (+ 2,7%), du pays Segréen (+ 2,6%), de Guérande (+ 0,9%) et de St-Gildas-des-Bois (- 0,6%).

Il est à noter que l'appartenance à un périmètre de quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV – 14 % des jeunes accompagnés) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR – 12,6% de jeunes accompagnés) n'indique pas d'effets particuliers associés.

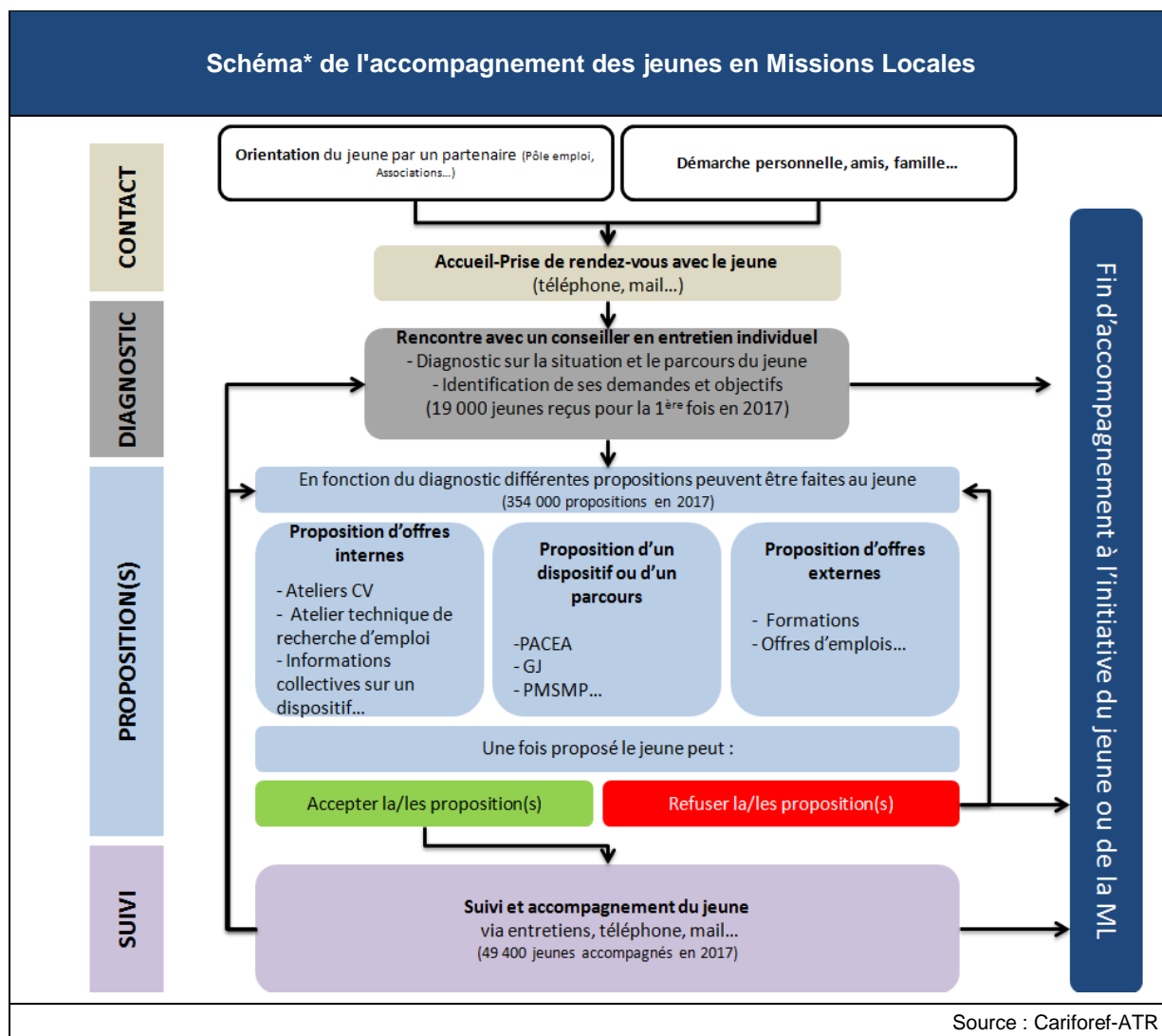
La tendance observée entre 2016 et 2017 semble se poursuivre en 2018. Selon les chiffres clés issus de l'Observatoire de Pôle emploi, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans entre juin 2017 et juin 2018 est de -2,5 %.

² Bref Cereq – D'une Génération à l'autre : l'inquiétude des jeunes en question – n°361 – 2018

³ Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois

⁴ Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

3. LES JEUNES RECUS ET ACCOMPAGNES PAR LES MISSIONS LOCALES



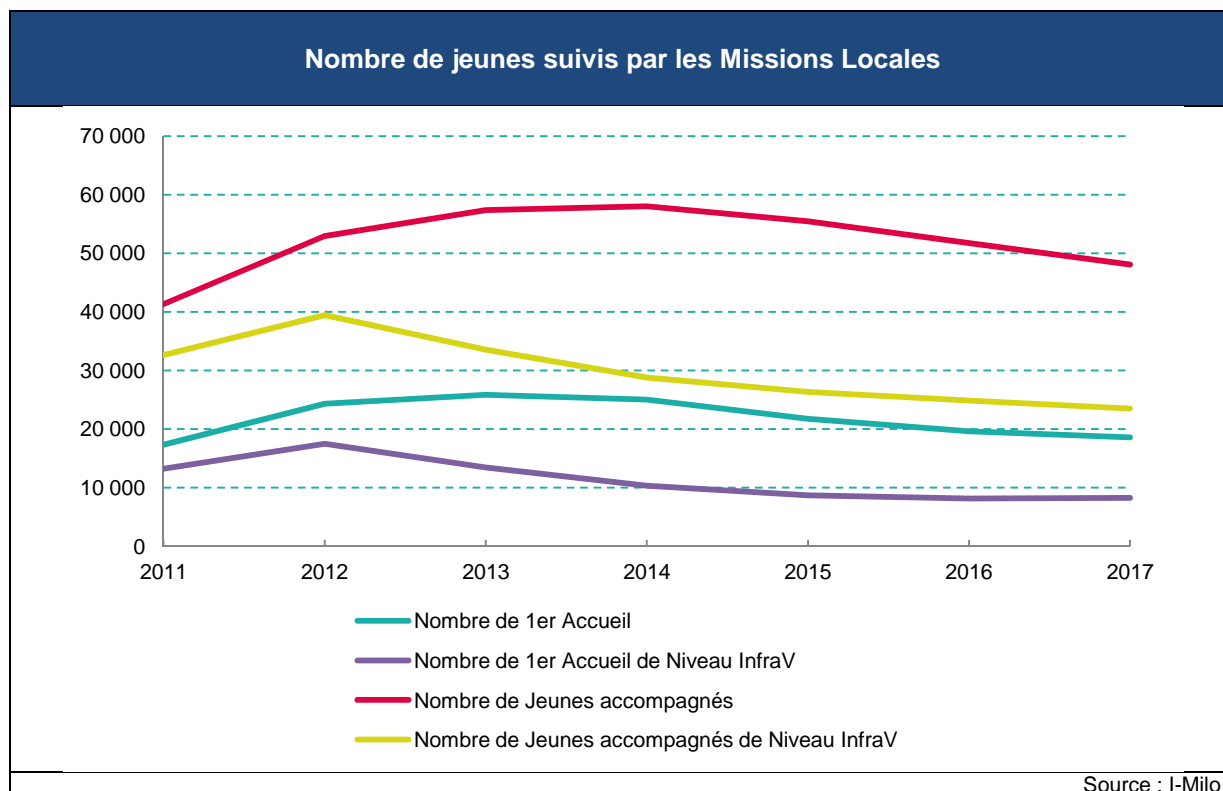
* Ce schéma est proposé à titre indicatif. La réalité du terrain pouvant varier en fonction de la situation du jeune et de l'urgence dans laquelle celui-ci peut se trouver.

3.1 POURSUITE DE LA BAISSÉ DU NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNES

Au cours de l'année 2017, plus de 49 000 jeunes ont été reçus au moins une fois en entretien ou en atelier par l'une des Missions Locales ligériennes. Ils étaient plus de 57 300 jeunes en 2013 et 51 700 en 2016, soit une diminution de 6% par rapport à l'année précédente et de 16,2% (et l'équivalent de 9 300 jeunes) en quatre ans.

Cette baisse est à rapprocher de la baisse tendancielle observée sur le nombre de jeunes reçus pour la première fois en Missions Locales. Entre 2013 et 2017, ce nombre est passé de plus de 25 800 à un peu moins de 19 000 jeunes, soit une diminution de 28% en quatre ans. Plus récemment, entre 2016 et 2017, la baisse constatée est de 6 % (soit l'équivalent de 1188 jeunes) et sur les 3 premiers mois de l'année 2018 de 10 %.

Parmi les jeunes en premier accueil, la baisse semble légèrement moins importante depuis 2017 pour les jeunes de niveau infra V, dont le nombre s'est stabilisé avec une augmentation de 1% entre 2016 et 2017.



Toutefois, on notera que même si le nombre de jeunes en premier accueil et de jeunes accompagnés diminue, entre 2013 et 2017 le nombre d'entretiens individuels effectué par les Missions Locales s'est stabilisé à un peu plus de 195 000 entretiens par an, ce qui représente environ 3 entretiens individuels par jour et par équivalent temps plein dédié à l'accompagnement des jeunes.

Comme observé dans le bilan de l'année dernière, la baisse du nombre de jeunes accompagnés et la relative stabilisation du nombre d'entretiens effectué par les Missions Locales mène « mécaniquement » à une légère augmentation du nombre d'entretien moyen par jeune⁵ qui passe de 3,5 en 2013 à 4,0 en 2017.

Mais derrière cette moyenne, il est à noter que l'accompagnement se différencie selon le niveau de formation du jeune au moment du premier accueil. Ainsi le nombre moyen d'entretiens individuels est plus élevé sur les faibles niveaux de formation (4,4 entretiens pour ceux sans certification validée, 4,8 pour les niveaux VI et 4,2 pour les Vbis), que pour les niveaux plus élevés (2,9 pour les niveaux III, 2,5 pour les niveaux II et 2,6 pour les niveaux I).

⁵ Le nombre moyen d'entretiens individuels est calculé de la manière suivante : Nombre total d'entretiens individuels dans l'année divisé par le nombre total de jeunes accompagnés dans l'année.

4. PROFIL DES JEUNES EN MISSION LOCALE

4.1 UN PUBLIC PLUS JEUNE ET UN PEU MOINS FEMININ

Depuis quatre ans, la part du nombre de jeunes mineurs au moment du premier accueil ne cesse de progresser en passant de 15,6% en 2013 à 20,8% en 2017. Parallèlement, la part des jeunes âgés de 18 à 20 ans accueillis par les Missions Locales tend à baisser avec 46 % (soit 8 595 jeunes) en 2017 pour 50 % (soit 9 178 jeunes) en 2016.

On peut également constater que la part des femmes diminue (49,4% en 2017 contre 53 % en 2016).

4.2 MOINS DE JEUNES PEU OU PAS DIPLOMES ACCOMPAGNES

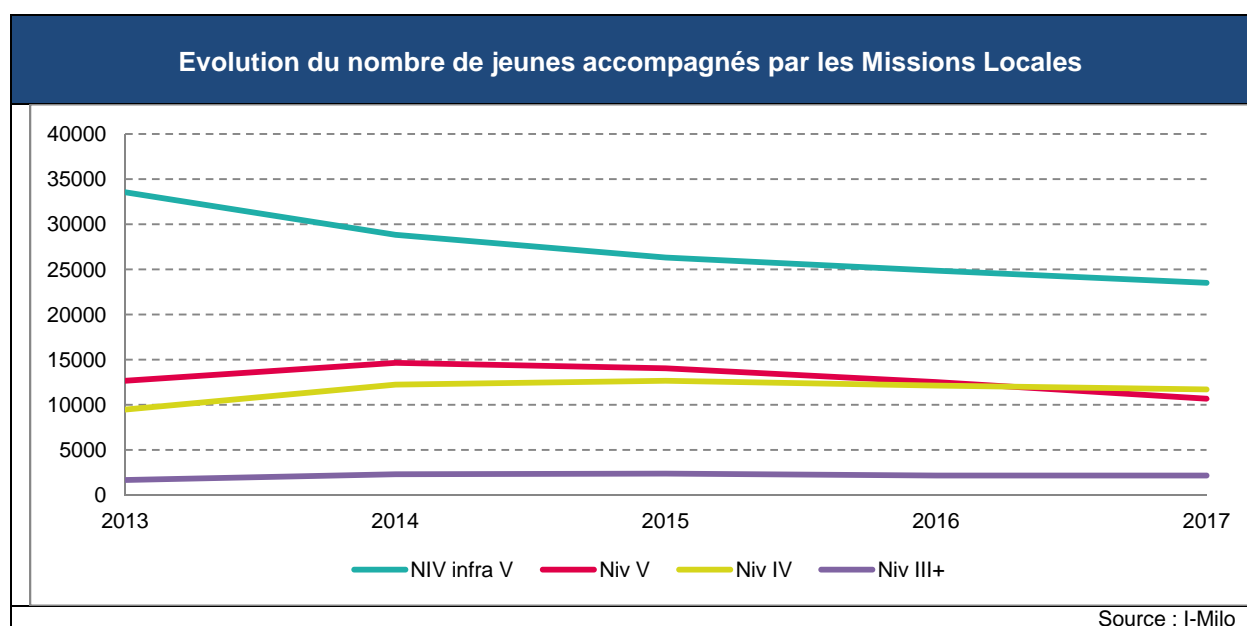
En 2017, près de la moitié des jeunes accompagnés par les Missions Locales ont un niveau infra V⁶, l'autre moitié restante se partageant entre niveau V (20 %), niveau IV (22 %) et niveau III (4 %).

Entre 2013 et 2017, la part des jeunes accompagnés de niveau infra V a baissé de 10 points de pourcentage. En parallèle, la part des jeunes de niveau IV ou III et plus a progressé de respectivement + 4 et + 1 points de pourcentage.

Plus récemment, entre 2016 et 2017, bien que la part de jeunes accompagnés de niveau infra V progresse d'un point, la baisse globale du nombre de jeunes accompagnés fait diminuer mécaniquement de 1338 le nombre de jeunes de niveau infra V accompagnés par le réseau. Parallèlement, la part de jeunes de niveau V et IV diminue respectivement de 3,5 points et de 1 point alors que celle de niveau III est plus reste stable.

Sur les quatre dernières années, ce sont donc :

- 468 jeunes supplémentaires de niveau III et plus,
- 2 221 jeunes supplémentaires de niveau IV,
- 1 990 jeunes de moins de niveau V,
- 10 009 jeunes de moins de niveau infra V.



⁶ Niveau de formation inférieur au CAP (certificat d'aptitude professionnelle), au BEP (brevet d'études professionnelles) ou au diplôme national du brevet (DNB, et anciennement brevet des collèges ou BEPC)

Territorialement, pour les jeunes de niveau infra V, les baisses enregistrées peuvent varier selon les Missions Locales. Ainsi, entre 2013 et 2017, seul le Pays d'Ancenis connaît une hausse (+ 4%) tandis qu'ailleurs les baisses sont plutôt contenues pour le Vignoble nantais (- 6%), Saint-Gildas-des-Bois (- 10%) et la Mayenne (- 14%) et plus marquées pour la Sarthe Nord (- 46%), les Herbiers (- 40%), le Pays de Retz (- 40%), le Mans (- 39%), le Pays Yonnais (- 38%) et Guérande (- 37%).

Enfin, le nombre de jeunes de niveau infra V et le nombre de décrocheurs étant fortement corrélés, la diminution constatée du nombre de jeunes accompagnés de niveau infra V entraîne inévitablement la diminution du nombre de jeunes accompagnés « décrocheurs ». La seule observation du nombre de NEET accompagnés par le réseau qui tend à la baisse semble corroborer cette assertion.

Pour approfondir cette question et plus largement celle des décrocheurs suivis par les Missions Locales, il est également à noter que deux travaux d'étude, dont l'un spécifique à ce réseau, ont été menés par le Cariforef Pays de la Loire en 2017⁷.

5 LE PARCOURS DES JEUNES EN MISSION LOCALE

5.1 PLUS DE CDI MAIS AUSSI DES CDD DE PLUS EN PLUS COURTS

Entre 2016 et 2017, le nombre de jeunes ayant commencé une situation d'emploi après la date du premier accueil stagne autour de 18 500.

Parmi les jeunes ayant connu une situation d'emploi, on note que :

- L'intérim connaît la plus forte augmentation avec + 29% entre 2016 et 2017,
- Les contrats à durée déterminée (CDD) de courte durée augmentent (+14%)
- Les contrats à durée déterminée de plus de six mois diminuent (-25%).
- Les contrats à durée indéterminée (CDI) progressent enfin de + 11% sur la même période,

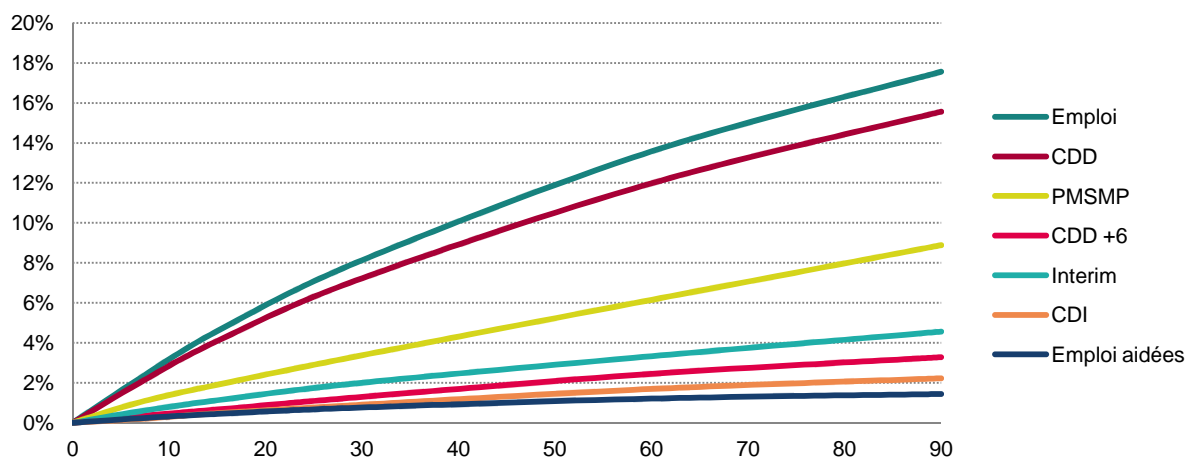
Ainsi, les jeunes accompagnés par les Missions locales ne semblent pas profiter pleinement du contexte de reprise économique actuelle ou lorsque c'est le cas dans une situation n'offrant pas toujours la garantie d'une sécurisation de leur parcours (intérim et recours aux CDD de courte durée de plus en plus élevé⁸).

Sur cette même période et en lien direct avec les décisions gouvernementales sur ce sujet, on observe une diminution très forte du nombre de jeunes ayant commencé un contrat aidé (Emploi d'avenir, CUI-CAE, CUI-CUIE) passant de 3933 jeunes en 2016 à 2119 jeunes en 2017, soit -46 %.

⁷ Cariforef – Rester proche des publics éloignés – septembre 2017
Cariforef – Décrochage scolaire : Mesurer un processus – janvier 2017

⁸ Dares analyses – CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ? – n°26 - Juin 2016

Pourcentage de jeunes ayant rencontré une situation emploi parmi les 1ers accueils de 2017 en fonction du nombre de jours les séparant du premier accueil



Source : I-Milo

En 2017 sur les 19 627 jeunes reçus en premier accueil par les Missions Locales, 3448 (18%) ont rencontré au moins une situation d'emploi dans les 90 jours.

Parmi les jeunes rencontrant une ou des situations d'emploi on remarque une part importante d'emplois précaires (intérim et/ou CDD). En effet le nombre de jeunes ayant signé un CDI dans les 90 jours après leur 1^{er} accueil est de 437 (2%) alors que le nombre de jeunes ayant signé un CDD dans les 90 jours après leur 1^{er} accueil est de 3053 (16%) dont 645 (3%) un CDD de plus de 6 mois.

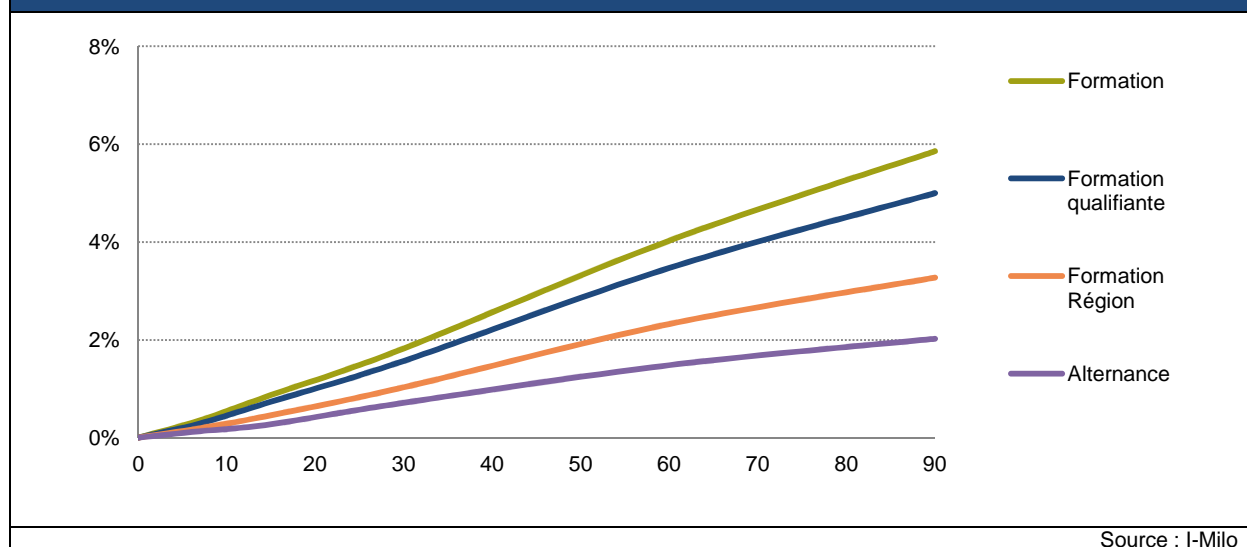
5.2 BAISSÉ IMPORTANTE DU NOMBRE DE JEUNES EN SITUATION DE FORMATION QUALIFIANTE ET D'ALTERNANCE

Entre 2016 et 2017, au niveau régional, le nombre de jeunes ayant commencé une formation baisse fortement (- 22 %), notamment en lien avec la baisse du nombre de jeunes entrés dans une formation financées par le Conseil Régional (- 31 %) et de celle relative aux formations qualifiantes (- 24%).

Concernant les formations en alternance, on observe également une baisse même si elle est plus modérée (- 7 % soit 1 820 jeunes en 2017 contre 1 954 jeunes en 2016). Au sein de celles-ci, entre 2016 et 2017, les formations en apprentissage baissent passant de 1 243 à 1 043 situations (- 16 %) quand les contrats de professionnalisation haussent de 711 à 777 situations (+ 9 %).

En 2017 sur les 19 627 jeunes reçus en premier accueil par les Missions Locales, 1 150 (6%) ont rencontré au moins une situation de formation dans les 90 jours.

Pourcentage de jeunes ayant rencontré une situation formation parmi les 1ers accueils de 2017 en fonction du nombre de jours les séparant du premier accueil



Parmi les jeunes qui rencontrent une ou des situations de formation, nombre d'entre-eux suivent des formations qualifiantes et/ou Région (une formation qualifiante pouvant être à la fois une formation qualifiante et une formation en lien avec l'offre de formation mise en œuvre par la Région). En effet le nombre de jeunes ayant commencé une formation qualifiante dans les 90 jours après leur 1er accueil est de 981 (5%). Alors que le nombre total de jeunes ayant débuté une formation qualifiante ou non dans les 90 après leur 1er accueil jours est de 1150 (6%).

Enfin, on notera également que la part de jeunes considérés comme décrocheurs dans ce type de situation reste très limitée (2% après 90 jours).

5.3 LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT, UNE FORMULE QUI PREND SES MARQUES

L'année 2017 est marquée par la mise en place de nouveaux parcours d'accompagnement dans le but de proposer une offre plus adaptée aux différents besoins des jeunes.

L'arrêt du dispositif CIVIS fin 2016, le démarrage progressif de la Garantie jeunes entre 2015 et 2017 et le déploiement du PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) modifient en profondeur et dans une logique de parcours les modalités d'accompagnement proposés aux jeunes par les Missions Locales. La comparaison entre 2016 et 2017 sur ce sujet s'avère délicate et nécessite donc un peu plus de temps pour pouvoir établir un premier bilan.

A titre informatif, en 2017 on compte 8 969 jeunes ayant débuté un PACEA⁹, dont 3 441 jeunes pour la Garantie jeunes.

⁹ Garantie jeune incluse



CARIFOREF Pays de la Loire



Edité par le Carif-Oref des Pays de la Loire

12 boulevard Georges Pompidou
44200 Nantes
Tél. 02 40 20 21 31
info@cariforef-pdl.org

www.orientation-paysdelaloire.fr

info@Cariforef-pdl.org

Direction-Administration : Yves Mens

Responsable de la rédaction : Guillaume Laurent

Rédacteur : Guillaume Sitarz

Maquette et mise en page : Pierre Gaignard

Crédits photos : Fotolia/Shutterstock



La publication et la synthèse de l'étude sont mises à disposition sous licence [CC BY NC SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).